



(le français suit)

November 22, 2021

Good day,

As a follow-up to the information shared with you on November 12, here is the updated draft guidance material on operator-issued exemptions and the associated sample forms for medical inability to be vaccinated, essential medical travel, and sincere religious belief. In addition to the changes detailed below, please note that some information is also provided on the domestic national interest exemption process.

Summary of main changes:

Added to/Updated in the Guidance document:

- Medical doctors or nurse practitioners may indicate that an escort or travel companion is required to accompany the passenger travelling for an essential medical service or treatment.
- Firmed up language respecting timelines for submission (to remove 'up to' respecting the number of weeks in advance for submissions), i.e. 'medical inability forms must be submitted 3 weeks in advance' to give the operator grounds to deny and flexibility to approve.
- Further clarity in 2 tables respecting P/T medical letters
- Adjustment to NIE language respecting delegation for signature of NIE letters.

Removed from the Guidance document:

- **Removed:** Reference to acceptability of a medical note by a foreign doctor/medical professional (it had been left in through an editing error but is now removed).
- **Removed: Foreign nationals are not eligible for temporary exemptions due to sincere religious belief.** Operators will need to validate a Canadian citizenship or permanent resident status in their exemption approval process (foreign nationals will be eligible for temporary exemptions due to sincere religious belief).

Updated Medical Inability Form

- **Clarified** reference to Provincial/Territorial medical note

Added to the Exemption due to Essential Medical Services or Treatment form:

Does this passenger require an escort/companion traveller? Yes No

Name of escort/companion traveller _____

Thank you,

Aviation Security Directorate

.....
Le 22 novembre 2021

Bonjour,

Suite à l'information partagée avec vous le 12 novembre dernier, voici l'ébauche du document d'orientation mis à jour avec les exemptions émises par les opérateurs et les exemples de formulaires associés pour l'incapacité médicale à se faire vacciner, les voyages médicaux essentiels et les croyances religieuses sincères. En plus des changements détaillés ci-dessous, veuillez noter que certaines informations sont également fournies sur le processus national d'exemption de l'intérêt national (EIN).

Résumé des principaux changements :

Ajouté/mis à jour dans le document d'orientation :

- Les médecins ou les infirmières praticiennes peuvent indiquer qu'un escorte ou un accompagnateur(trice) de voyage est nécessaire pour accompagner le passager voyageant pour un service ou un traitement médical essentiel.
- Langage raffermi concernant les délais de soumission (pour supprimer « jusqu'à » en respectant le nombre de semaines à l'avance pour les soumissions), c'est-à-dire « les formulaires d'incapacité médicale doivent être soumis 3 semaines à l'avance » pour donner à l'opérateur des motifs de refus et la flexibilité d'approuver.
- Plus de clarté dans 2 tableaux concernant les lettres médicales P/T
- Ajustement au langage concernant la délégation pour la signature des lettres d'EIN.

Supprimé du document d'orientation :

- **Supprimé** : référence à l'acceptabilité d'une note médicale par un médecin/professionnel de la santé étranger (la référence avait été laissée en raison d'une erreur d'édition mais est maintenant supprimée).

- **Supprimé** : les ressortissants étrangers ne peuvent bénéficier d'exemptions temporaires en raison de leurs convictions religieuses sincères. Les exploitants devront valider une citoyenneté canadienne ou un statut de résident permanent dans le cadre de leur processus d'approbation d'exemption (les ressortissants étrangers seront admissibles à des exemptions temporaires en raison de croyances religieuses sincères).

Formulaire mis à jour pour les traitements ou services médicaux essentiels :

- Référence **clarifiée** à la note médicale provinciale/territoriale

Ajouté au formulaire d'exemption en raison de services médicaux ou de traitements essentiels :

Ce passager a-t-il besoin d'un escorte/accompagnateur(trice) de voyage ? Oui Non

Nom de l'escorte/accompagnateur(trice) de voyage _____

Merci,

La Direction de la Sûreté aérienne